

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 7

Révision: 23.03.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Powder Filler 2 mm, Comp. A**

Code du produit: 70411

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Couche époxy

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH
Lechstraße 28
D 90451 Nürnberg

Tel. +49(0)911 - 642960
Fax. +49(0)911 - 644456
e-mail info@akemi.de

Service chargé des renseignements:

Laboratoire

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH
Tel. +49(0)911-64296-59
Horaires de bureau :
du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30
le Vendredi de 7:30 à 13:30
+33 (3) 883 737 37
Centre Anti-Poisons
Hôpitaux Universitaires
de Strasbourg
BP 426
67091 Strasbourg Cedex

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07 GHS09

Mention d'avertissement

Attention

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 7

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm, Comp. A

(suite de la page 1)

<ul style="list-style-type: none"> · <u>Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:</u> · <u>Mentions de danger</u> · <u>Conseils de prudence</u> · <u>Indications complémentaires:</u> · 2.3 Autres dangers · <u>Résultats des évaluations PBT et vPvB</u> · <u>PBT:</u> · <u>vPvB:</u> 	<p>produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700) reaction product: bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight \leq 700) 1.6-hexanediol diglycidyl ether</p> <p>H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage. P261 Éviter de respirer les vapeurs. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.</p> <p>Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.</p> <p>Non applicable. Non applicable.</p>
--	--

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5 Numéro index: 603-074-00-8 Reg.nr.: 01-2119456619-26-0000	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700) Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	12,5-25%
CAS: 7429-90-5 EINECS: 231-072-3 Numéro index: 013-002-00-1 Reg.nr.: 01-2119529243-45	Aluminium en poudre (stabilisée) Flam. Sol. 1, H228	12,5-25%
CAS: 9003-36-5 NLP: 500-006-8 Reg.nr.: 01-2119454392-40	reaction product: bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight \leq 700) Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	<10%
CAS: 16096-31-4 EINECS: 240-260-4 Reg.nr.: 01-2119463471-41	1.6-hexanediol diglycidyl ether Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412	<10%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 7

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm, Comp. A

(suite de la page 2)

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Amener les sujets à l'air frais.
Position et transport en position latérale stable.
- Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- Après ingestion: Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dyspnée
Toux
Manifestations allergiques
Risque d'incidents respiratoires.

· Risques

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone (CO)
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:
Chlorure d'hydrogène (HCl)

· 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement spécial de sécurité: Porter un vêtement de protection totale.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 7

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm, Comp. A

(suite de la page 3)

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Veiller à une aération suffisante.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.
Assurer une aération suffisante.
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des acides.
Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
Ne pas conserver avec les agents de réduction.
Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 7

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm, Comp. A

(suite de la page 4)

· 8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Oral	DNEL (Kurzzeit-akut)	0,75 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,75 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Kurzzeit-akut)	8,33 mg/kg bw/day (ARB)
		3,571 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	8,33 mg/kg bw/day (ARB)
		3,571 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Kurzzeit-akut)	12,25 mg/m ³ Air (ARB)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	12,25 mg/m ³ Air (ARB)

· PNEC

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

PNEC (wässrig)	10 mg/l (KA)
	0,0006 mg/l (MW)
	0,006 mg/l (SW)
	0,018 mg/l (WAS)
PNEC (fest)	0,196 mg/kg Trockengew (BO)
	0,0996 mg/kg Trockengew (MWS)
	0,996 mg/kg Trockengew (SWS)

- Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du produit.

- Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre provisoire:

Filtre A/P2

- Protection des mains:

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 7

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm, Comp. A

(suite de la page 5)

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection

préventive et avec utilisation des gants de protection:

STOKO EMULSION (<http://www.stoko.com>)

recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant de la peau après manipulation:

SLIG SPEZIAL (<http://www.stoko.com>)

recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau après travail:

STOKO VITAN (<http://www.stoko.com>)

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Valeur pour la perméabilité: taux \leq 6, 480

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art_No. 897, 898)

· Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art_No. 897, 898)

Caoutchouc fluoré (Viton)

Vitoject (KCL, Art_No. 890)

· Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Caoutchouc chloroprène

Gants en cuir

Gants en tissu épais

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 7

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm, Comp. A

(suite de la page 6)

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· Indications générales.

· Aspect:

Forme:

Pâteuse

Couleur:

Argenté

· Odeur:

Faible, caractéristique

· valeur du pH:

non applicable

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 2467 °C

· Point d'éclair

100 °C

· Température d'inflammation:

400 °C

· Température de décomposition:

> 200 °C °C

· Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

· Pression de vapeur à 20 °C:

2 hPa

· Densité à 20 °C:

1,66 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

· Viscosité:

Dynamique à 20 °C:

100000 mPas

Cinématique:

Non déterminé.
non applicable

· Teneur en solvants:

Solvants organiques:

0,0 %

· **9.2 Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.2 Stabilité chimique**

· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions très vives, en partie, en présence de bases ainsi que de nombreux types de matières organiques comme les alcools et les amines.

Réactions aux acides puissants.

Réactions au contact des agents de réduction.

· **10.4 Conditions à éviter**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.5 Matières incompatibles:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Gaz/vapeurs irritants

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Gaz hydrochlorique (HCl)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 7

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm, Comp. A

(suite de la page 7)

Possible en traces.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Oral	LD50	18392 mg/kg (mouse)
Inhalatoire	LC50/4 h	28,2 mg/l (rat)

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Oral	LD50	20000 mg/kg (mouse)
		19800 mg/kg (rabbit)
		11400 mg/kg (rat)
Dermique	NOEL	540 mg/kg (rat) (OECD 416)
	LD50	> 2000 mg/kg (rabbit)

9003-36-5 reaction product: bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)

Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (rabbit)
		>2000 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 7

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm, Comp. A

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**Toxicité aquatique:**25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)**

EC50/24h	1,1-3,6 mg/l (daphnia magna)
EC50/96h	3,6 mg/l (Leuciscus idus)
	220 mg/l (Scenedesmus subspicatus)
IC50	>100 mg/l (bacteria)
EC50/48h	2,7 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)
NOEC	0,3 mg/kg (daphnia magna) (OECD 211)
EC50/72h	9,4 mg/l (selenastrum capricornutum)
LC50/96h	1,3 mg/l (piscis)
	1,5 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
	1,5-7,7 mg/l (rainbow trout)

9003-36-5 reaction product: bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)

IC50	>100 mg/l (bacteria)
EC50/48h	1,6 mg/l (daphnia magna) (OECD 202: Part I)
NOEC	0,3 mg/kg (daphnia magna) (OECD 211)
EC50/72h	1,8 mg/l (green alge) (OECD 201)
	1,8 mg/l (Selenastrum capricornutum)
LC50/96h	0,55 mg/l (piscis) (OECD 203)
	0,55 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

• **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de**bioaccumulation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques:Remarque:

Nocif pour les poissons.

Autres indications écologiques:Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Nocif pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

• PBT:

Non applicable.

• vPvB:

Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 7

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm, Comp. A

(suite de la page 9)

20 01 27*	peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

· Produit de nettoyage recommandé:

Alcool

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport· **14.1 Numéro ONU**· ADR, IMDG, IATA

UN3082

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**· ADR3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), réaction product: bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700))· IMDGENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight = 700), reaction product: bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)), MARINE POLLUTANT· IATAENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight = 700), reaction product: bisphenol F-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700))· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**· ADR· Classe
· Étiquette9 (M6) Matières et objets dangereux divers.
9· IMDG, IATA· Class
· Label9 Matières et objets dangereux divers.
9

(suite page 11)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 7

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm, Comp. A

(suite de la page 10)

14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

III

14.5 Dangers pour l'environnement:

- Marine Pollutant:
- Marquage spécial (ADR):
- Marquage spécial (IATA):

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement :

Signe conventionnel (poisson et arbre)
 Signe conventionnel (poisson et arbre)
 Signe conventionnel (poisson et arbre)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Indice Kemler:
- No EMS:
- Stowage Category

Attention: Matières et objets dangereux divers.
 90
 F-A,S-F
 A

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

- ADR
- Quantités limitées (LQ)
- Quantités exceptées (EQ)

5L
 Code: E1
 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
 Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
 3
 E

- IMDG
- Limited quantities (LQ)
- Excepted quantities (EQ)

5L
 Code: E1
 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
 Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN \leq 700), REACTION PRODUCT: BISPHENOL F-(EPICHLORHYDRIN); EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MOLECULAR WEIGHT \leq 700)), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.
 E2 Danger pour l'environnement aquatique

- Catégorie SEVESO
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas

200 t

- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut

500 t

- RÉGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII

Conditions de limitation: 3

(suite page 12)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2017

Numéro de version 7

Révision: 23.03.2017

Nom du produit: Powder Filler 2 mm, Comp. A

(suite de la page 11)

- Prescriptions nationales:
- Indications sur les restrictions de travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
- Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- VOC EU 0,0 g/l
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
 - H228 Matière solide inflammable.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Service établissant la fiche technique: Laboratoire
- Contact: Elke Hake
Fon ++49 (0)911 64296-59
@mail E.Hake@akemi.de

- Acronymes et abréviations:
 - RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 - IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
 - ICAO: International Civil Aviation Organisation
 - ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - DOT: US Department of Transportation
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 - PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - Flam. Sol. 1: Matières solides inflammables – Catégorie 1
 - Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 - Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
 - Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
 - Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
 - Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3